

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

LE CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI COMTÉ NICOLET-BÉCANCOUR LANCE SON SERVICE DE JUMELAGE INTERCULTUREL

Nicolet, le 29 septembre 2021 – C’est avec enthousiasme que le Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour bonifie son service d’attraction, d’intégration et de rétention (A.I.R) en ajoutant le jumelage interculturel à l’accompagnement déjà offert aux personnes immigrantes de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Le jumelage interculturel permet de mettre en contact un nouvel arrivant (ou une famille nouvellement arrivée) avec un membre de la société d’accueil afin qu’ils puissent échanger et partager leurs expériences. Cela peut prendre plusieurs formes; discuter autour d’un café, visiter la région, cuisiner ensemble, etc. Au besoin, le jumeau d’accueil peut aussi aider le nouvel arrivant à définir les repères de sa nouvelle vie (l’accompagner à l’épicerie, lui expliquer le fonctionnement du transport collectif, etc.).

Le jumelage est une belle occasion de développer une relation sociale égalitaire (et non aidé-aidant) dans le long terme. « Il y a plusieurs avantages et tout le monde y gagne ! Il permet de développer des amitiés, de découvrir une autre culture et d’avoir une meilleure compréhension des réalités de chacun. Le jumelage contribue grandement à ce que les nouveaux arrivants aient une intégration sociale, linguistique et culturelle réussie » indique Maude Pellerin, conseillère en accompagnement des personnes immigrantes au Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour.

En plus de gérer ce nouveau service, madame Pellerin encadrera les participants pendant un an, afin de s’assurer que tout se passe bien. Les personnes intéressées à devenir jumeaux/jumelles d’accueil ou les personnes immigrantes souhaitant s’inscrire au jumelage interculturel sont invitées à la contacter par téléphone au 819 293-2592, poste 240, ou par courriel à migrationny@cjenicbec.org.

À noter que le jumelage interculturel est rendu possible grâce à une aide financière du gouvernement du Québec. Ce service est également soutenu financièrement par la MRC de Nicolet-Yamaska.

À propos du service d’attraction, d’intégration et de rétention (A.I.R) de la MRC de Nicolet-Yamaska

Le service A.I.R. vise à accélérer et faciliter l’intégration des personnes immigrantes en favorisant leur pleine participation, en français, à la vie collective. L’accompagnement individuel et les activités de groupe portent sur les six dimensions suivantes : économique, linguistique, citoyenne, communautaire, identitaire et culturelle.

À propos du Carrefour jeunesse-emploi (CJE) comté Nicolet-Bécancour

Rappelons que le CJE comté Nicolet-Bécancour est un organisme qui accompagne les personnes de 16 à 35 ans par l'intégration ou la réintégration en emploi, le retour aux études ou la réorientation de carrière, le développement d'un projet, l'établissement en région ainsi que la sensibilisation à l'entrepreneuriat. Les services du Carrefour jeunesse-emploi sont rendus possibles grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.

- 30 -

Source :

Chantal Grenier
Agente de communication et de projets
819 293-2592, poste 230
projetcommunication@cjenicbec.org

Avec la participation financière de :

Québec 